

LA BIBLIOTHÈQUE PAUL-ÉMILE-BOULET
Un carrefour de l'apprentissage

PLAN D'ACTION 2014-2018

JANVIER 2014

L'OFFRE DE SERVICES : LA VISION

La bibliothèque Paul-Émile-Boulet offre des services adaptés aux besoins des étudiants, des professeurs, des chercheurs et des créateurs. Son offre de services se déploie, dans et hors les murs, selon trois niveaux.

En première ligne, dès l'arrivée à la bibliothèque, les usagers sont reçus par du personnel généraliste (techniciens en documentation et commis), accueillant et attentif à répondre à leurs besoins. Ce personnel est aussi disponible pour répondre à leurs questions à distance.

En deuxième ligne, des techniciens en documentation disciplinaires sont disponibles pour répondre aux questions plus spécialisées. D'autres personnels, techniques ou professionnels, sont sur place à la bibliothèque pour des collections ou des besoins spécifiques. Ces personnes appartiennent au personnel de la bibliothèque ou sont des membres d'autres services délocalisés à la bibliothèque.

En troisième ligne, une équipe de professionnels est déployée dans les départements pour proposer une offre de services variée et adaptée aux besoins des étudiants, des enseignants, des chercheurs et des créateurs de chaque discipline pour les aider dans la réussite de leur étude, de leur enseignement, de leur recherche et de leur création.

La bibliothèque offre aussi des services aux décanats et aux services pour soutenir la réalisation du plan stratégique.

L'OFFRE DE SERVICES : LES ACTIONS À POSER POUR QUE CETTE VISION SOIT RÉALITÉ EN 2018

- Faciliter l'utilisation par les usagers du service de première ligne (comptoir de prêt et d'aide à l'utilisateur, incluant le service de prêt-entre-bibliothèques) :
 - en regroupant en un guichet unique les services de première ligne (2014/2015);
 - en offrant une trousse d'accueil aux nouveaux usagers lors de leur première visite (2015/2016).
- Augmenter l'utilisation des services de deuxième ligne :
 - en créant une zone centrale de référence spécialisée au deuxième étage et en vitrant les bureaux des techniciens en documentation disciplinaire (2014);
 - en invitant les nouveaux admis du premier cycle à rencontrer le technicien de leur discipline pour une présentation de la bibliothèque et de ses services (2014/2015).
- Varier et améliorer le service de troisième ligne :
 - en délocalisant tous les conseillers en information documentaire dans leur département respectif en collaboration avec les directeurs de départements concernés (2014/2015);
 - en invitant les nouveaux chargés de cours à rencontrer le conseiller de leur discipline pour une présentation de la bibliothèque et de ses services (2014/2015);
 - en collaborant avec le décanat des études et les enseignants pour l'amélioration des compétences informationnelles de l'ensemble des étudiants (2014-2018) :
 - pour l'amélioration continue du programme de compétences informationnelles aux cycles supérieurs et son déploiement dans tous les programmes de grade de cycles supérieurs (continu);
 - pour le développement et la mise en place de stratégies pour que tous les étudiants de premier cycle inscrits dans des programmes de grade aient accès à un cursus de développement des compétences informationnelles adaptées à leur discipline et répondant aux orientations du modèle d'intégration des compétences informationnelles au baccalauréat (développement 2014/2015- mise en place 2015/2018);
 - en collaborant avec le décanat de la recherche et de la création pour développer l'offre de services informationnels aux chercheurs et aux créateurs et à leurs équipes (2014/2018) :
 - pour les soutenir lors de demandes de subventions, de brevets ou lors de la publication (revue de littérature, élaboration de bibliographie de chercheurs, vérification des droits de publication en libre accès, etc.);
 - pour faciliter leur veille informationnelle (création de veille informationnelle automatisée);
 - pour les outiller pour l'utilisation notamment de nouveaux modèles de communication entre chercheurs (espaces collaboratifs, réseaux sociaux, spécialisés, partage de références bibliographiques);
 - en collaborant avec le décanat des études et le décanat de la recherche et de la création pour développer un programme de parrainage des étudiants de cycles supérieurs, volet recherche (2015-2016);
- Offrir des services de veille informationnelle automatisée aux décanats et aux services pour la mise en place du plan stratégique (2014-2018).

LE LIEU : LA VISION

La bibliothèque est un carrefour de l'apprentissage qui propose «par l'intermédiaire d'un guichet de service unique, un véritable continuum de services visant à soutenir les étudiants dans les tâches allant de la recherche d'information à la création et à la présentation de nouveaux savoirs, en passant par l'analyse, le traitement et la manipulation de l'information et des données. Ainsi on pourra retrouver (...) soutien individuel et séances de formation sur des sujets aussi diversifiés que la prise de notes, l'analyse statistique, la préparation aux examens, l'exposé oral ou la rédaction d'articles ou de thèses. L'idée n'est pas pour la bibliothèque d'envahir le territoire d'autres unités de l'université, mais plutôt de travailler en collaboration avec elles dans le but de faciliter la vie des étudiants. (...) » Ces services s'adressent aux étudiants de premier cycle universitaire, qui sont les plus grands utilisateurs de la bibliothèque lieu physique, mais aussi aux « professeurs et étudiants de cycles supérieurs, en concevant des espaces et des services visant à les soutenir dans leurs activités de recherche et dans la diffusion de celle-ci, en plus de répondre à leurs besoins sociaux. » (Laplante, 2013, p.93).

Les aménagements sont chaleureux et confortables. Ils incitent les usagers à s'appropriier le lieu. D'un côté, des espaces de travail modulables, flexibles, favorisent l'apprentissage collaboratif, le travail en équipe et les interactions sociales, de l'autre, des espaces de travail en silence facilitent la réflexion et le travail individuel.

LE LIEU : LES ACTIONS À POSER POUR QUE CETTE VISION SOIT RÉALITÉ EN 2018

- accueillir dans les locaux de la bibliothèque différents services et activités en lien avec la réussite des études (2014-2018);
- reconfigurer, en collaboration avec le Service des immeubles et équipements, le deuxième étage de la bibliothèque en quatre espaces distincts pour les différents besoins des usagers (2014-2017) :
 - en aménageant un espace de référence central au deuxième étage (complémentaire à celui du premier étage) où l'utilisateur pourra trouver l'aide nécessaire à l'utilisation des ressources de la bibliothèque dans sa discipline - services de deuxième ligne (2014);
 - en construisant une vaste salle de travail en silence (secteur est) avec du mobilier confortable et ergonomique, des prises électriques et un éclairage adéquat et en installant des isolements ergonomiques le long du mur sud-est – la construction de cette salle nécessite la relocalisation du secteur des acquisitions et du secteur administratif incluant la salle de réunion de la bibliothèque (2014-2015);
 - en construisant une grande salle de travail collaboratif avec du mobilier adapté et flexible (secteur ouest) et en installant des comptoirs de travail le long du mur sud-ouest et ouest (2015-2016);
 - en réaménageant les dix-huit locaux de travail en équipe en améliorant l'insonorisation, l'aération et l'éclairage et en renouvelant le mobilier (2016-2017);
- finaliser, en collaboration avec le Service des immeubles et équipements, l'aménagement du premier étage (2017-2018) :
 - en réaménageant l'espace sur le mur sud-ouest en espace de travail collaboratif;
 - en renouvelant le mobilier des cinq locaux de travail en équipe;
 - en réaménageant la cartothèque.

LES COLLECTIONS ET L'ACCÈS À L'INFORMATION : LA VISION

La bibliothèque Paul-Émile-Boulet rend disponible des collections soutenant l'apprentissage, l'enseignement, la recherche et la création de la communauté universitaire. Ces collections répondent aux besoins des programmes, de la recherche et de la création. Elles sont facilement repérables grâce à un site web, à un outil de recherche et à un outil de localisation des documents physiques conviviaux et ergonomiques.

LES ACTIONS À POSER POUR QUE CETTE VISION SOIT RÉALITÉ EN 2018

- maintenir le pouvoir d'achat de la bibliothèque pour l'acquisition de ressources documentaires pour les programmes et les créneaux de recherche et de création actuels en augmentant le budget de 6% annuellement (2014-2018);
- collaborer avec le décanat des études pour obtenir les budgets nécessaires à l'acquisition de collections initiales et récurrentes pour les nouveaux programmes (2014-2018);
- collaborer avec le décanat de la recherche et de la création pour obtenir les budgets nécessaires à l'acquisition des collections initiales et récurrentes pour soutenir les domaines de recherche et de création émergents (2014-2018);
- faciliter la participation de la communauté universitaire dans le développement de collections répondant aux besoins actuels de l'enseignement, de la recherche et de la création :
 - en créant pour les usagers un guichet unique pour leurs demandes de documents (acquisition et prêt-entre-bibliothèques) (2015-2016);
 - en privilégiant l'utilisation de nouveaux modes d'acquisition de la documentation tel le PDA (Patron Driven Acquisition - acquisition initiée par l'utilisateur) (continu);
- effectuer la refonte du site web de la bibliothèque (2014-2018) :
 - en modifiant les guides disciplinaires (2014-2016);
 - en modifiant le site web général (2016-2018);
- changer le système informatique de gestion de bibliothèque et l'outil de découverte en partenariat avec les autres constituantes de l'Université du Québec (2014-2016);
- implanter un outil de localisation des documents physiques (2014/2015).